



## 16ème législature

<b>Question N° : 16469</b>	<b>De M. Michel Guiniot ( Rassemblement National - Oise )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Armées</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Armées</b>
<b>Rubrique &gt; défense</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Rations de combat françaises conditionnées à l'étranger</b>	<b>Analyse &gt; Rations de combat françaises conditionnées à l'étranger.</b>
Question publiée au JO le : <b>26/03/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Michel Guiniot appelle l'attention de M. le ministre des armées sur les rations de combat nouvellement distribuées aux soldats français. Il a été porté à l'attention de M. le député que l'économat des armées faisait conditionner les rations en Espagne. Alors que la souveraineté alimentaire est au cœur des préoccupations françaises et européennes, il lui demande confirmation que les armées française ont toujours une pleine autonomie dans la production et le conditionnement de ses rations.